

PLR Lausanne

Programme

2021

2026

Index

1 Prospérité

Économie, emplois p.6
Commerce, restauration et vie nocturne p.8
Rayonnement et tourisme p.10
Fiscalité p.12

2 Développement

Urbanisme et quartiers p.16
Logements p.18
Mobilité p.20
Résilience et adaptation au changement climatique p.22

3 Qualité de vie

Égalité p.26
Espace public et propreté p.28
Écoles et jeunesse p.30
Culture et sport p.32
Intégration p.34

4 Sécurité

Sécurité publique, police p.38
Gouvernance, administration publique et développement numérique p.40

Introduction

Mesdames, Messieurs,

Chères Lausannoises, chers Lausannois,

Vous tenez entre vos mains le programme du PLR Lausanne pour la législature 2021-2026. Il est la concrétisation, au niveau communal, des valeurs libérales-radicales fondamentales de liberté, de cohésion et d'innovation.

Ce programme se fonde sur quatre piliers qui permettent de dessiner le futur d'une ville agréable, attirante et apte à relever les défis qui l'attendent. Il s'agit de la prospérité, du développement, de la qualité de vie et de la sécurité. Il propose des mesures concrètes et immédiatement réalisables qui permettent de défendre et de promouvoir Lausanne comme lieu de vie, de culture et comme place économique.

Il demande ainsi de mettre en place des correctifs importants à une politique fiscale injustifiée et de soutenir les conditions de la prospérité et du développement d'emplois en ville. Un accent particulier est mis sur l'urbanisme et la qualité du développement des logements en ville. Enfin, au sortir d'une année 2020 si particulière, il propose de rendre la ville plus résiliente, notamment face aux crises économiques et climatiques et de renforcer la cohésion de notre communauté.

Ce programme offre une vision moderne et réaliste du développement de notre ville. Il ne nie ni les difficultés ni les risques mais fait preuve, résolument, d'optimisme et de confiance envers les acteurs qui font Lausanne.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Philippe Miauton

Matthieu Carrel

Mathilde Maillard

Xavier de Haller

Vivien Galland

Henri Klunge

Florence Bettschart-Narbel

Pierre-Antoine Hildbrand

Le PLRL s'engage pour la prospérité de Lausanne

Économie, emplois

Commerce, restauration et vie nocturne

Rayonnement et tourisme

Fiscalité



Économie, emplois



Vision et objectifs

Les emplois sont la base de la prospérité et sont le meilleur outil d'intégration et de cohésion sociale. Le financement des politiques publiques de la ville de Lausanne est directement dépendant de la santé de son économie. Sans une économie dynamique, il n'y a pas d'emplois et pas de rentrées fiscales. Le PLR Lausanne s'engage pour offrir des **conditions-cadres** favorisant la création et le maintien des emplois des Lausannoises et Lausannois.

La **compétitivité économique** de la ville est un élément essentiel afin d'attirer et conserver nos emplois. Les barrières administratives ainsi que la fiscalité doivent demeurer basses afin que la ville de Lausanne garde son attractivité. Des mesures fiscales immédiates doivent être prises en raison de la crise économique provoquée par la pandémie.

L'**activité artisanale et commerciale** doit continuer d'être possible en ville de Lausanne. Le PLR Lausanne souhaite instaurer des mesures concrètes en ce sens, que ce soit pour les artisans-créateurs ou les PME, par exemple en préservant les zones d'activité, à Vernand notamment, ou en les développant dans les nouveaux quartiers, comme aux Plaines-du-Loup, et surtout à la Rasude, près de la gare. Ces zones doivent être gérées de manière efficace et simple.

Les grandes entreprises tout comme les différentes fédérations sportives internationales ne doivent pas être oubliées. L'attractivité de la ville pour ces acteurs très mobiles **doit être maintenue et développée** afin de conserver ceux qui sont présents et d'en attirer de nouveaux. Nous nous battons à tous les niveaux pour défendre la force de la place économique suisse, vaudoise et lausannoise.

L'innovation est la matière première de Lausanne. À ce sujet, les partenariats doivent être encouragés avec les hautes écoles. Les différentes initiatives pour les starts-ups doivent être soutenues, comme par exemple le Biopôle de Vennes.



Propositions

- Exonérer de l'impôt communal les associations à but non-lucratif et prévoir la possibilité de les exonérer de certaines taxes spéciales
- Exonérer de l'impôt foncier les institutions à but d'utilité publique
- Abandonner l'intérêt moratoire pour les impôts 2020
- Rendre plus efficaces les procédures administratives notamment en suivant les propositions de l'audit de la Cour des comptes concernant les permis de construire
- Maintenir et développer des zones dédiées aux activités, notamment à Beaulieu, au Biopôle et à la Rasude disponibles rapidement pour de nouvelles entreprises
- Créer une réserve stratégique de terrains affectés en zone activité pouvant être vendus à des entreprises (Beaulieu, Malley,...)
- Créer un pôle de congrès moderne et polyvalent

Offrir des remises d'impôt (totale) pour les entreprises en difficulté liée au Covid



Prospérité

Commerce, restauration et vie nocturne



Vision et objectifs

La vie des quartiers et du centre-ville est largement dépendante des activités économiques qui s'y déroulent, notamment du commerce et de la restauration. Ces activités jouent aussi un rôle fondamental de cohésion sociale. La situation actuelle n'est pas favorable. Tant la crise sanitaire que le changement des habitudes d'achat font peser le risque d'une multiplication des surfaces vides et d'un centre-ville désert.

Une diminution de l'activité du centre, c'est une diminution de la qualité de vie.

Le PLR défend le commerce en ville au sens large et est à l'écoute des commerçants et des restaurateurs lausannois. Pour ce faire, le PLR promet et défend la volonté d'entreprendre et la liberté de le faire en luttant contre les chicaneries administratives. Il s'engage pour des simplifications administratives, des baisses de taxes et un assouplissement de la réglementation. Il s'agit par ces moyens administratifs de veiller à ce que les conditions soient bonnes pour permettre le développement de nouveaux acteurs commerciaux indépendants.

C'est en favorisant la diversité des magasins, des restaurants et des publics visés que l'on créera à Lausanne un écosystème commercial solide.

Enfin, Lausanne dispose d'une très belle vie nocturne qui contribue aussi à son dynamisme de ville étudiante. Le PLR considère que les clubs et les bars sont des acteurs culturels importants. Cette vie nocturne doit être soutenue. Ce sera en menant un dialogue efficace avec les acteurs que l'on pourra développer une offre de nuit attractive tout en évitant les nuisances pour le voisinage.



Propositions

- Développer des plans d'affectation localisés pour créer des centralités de quartiers garantissant une mixité entre logement et commerce
- Garantir l'accessibilité multimodale aux commerces des clients non lausannois
- Simplifier les procédures administratives, en évitant une bureaucratie excessive et en développant les démarches en ligne
- Supprimer l'heure blanche (fermeture de tous les établissements pendant une heure)
- Encourager et permettre la restauration de nuit, en lien avec une vie culturelle dynamique

Étendre les horaires d'ouverture des commerces, notamment pendant la période de Noël (le dimanche)



Rayonnement et tourisme



Vision et objectifs

Le PLR s'engage pour développer le rayonnement de la ville de Lausanne, notamment en renforçant son statut de capitale olympique. Ce statut assure la reconnaissance internationale de la ville et a conduit cinquante-cinq fédérations sportives internationales à y élire domicile, sans compter le CIO. L'écosystème olympique à Lausanne doit être soutenu politiquement et les liens entre les autorités de la ville et le mouvement olympique doivent être renforcés. C'est ainsi un postulat PLR qui a proposé l'organisation des **Jeux olympiques de la jeunesse au début de l'année 2020**.

Le rayonnement de Lausanne est dû aussi à la proximité du campus universitaire. Lausanne est une **ville académique importante**, accueillant outre l'Université, l'EPFL, l'Ecole hôtelière, des hautes écoles et instituts de recherches, les entreprises et start-ups qu'elles génèrent. Le PLR défend le développement de la formation et de la recherche scientifique.

L'attractivité de Lausanne se traduit en chiffres: en 2019, la ville a accueilli plus d'un million de nuitées, ce qui a représenté un record, avant que la crise sanitaire ne mette en péril les milieux touristiques. Le tourisme constitue ainsi un secteur économique importante de la ville qui doit être défendu et développé qu'il s'agisse du **tourisme d'affaires, des congrès, du tourisme de loisirs ou des voyages académiques**.

La ville doit être bien connectée au réseau de transport européen et son aéroport doit être maintenu.

La crise sanitaire fait peser un risque vital sur le tourisme lausannois. Le PLR s'engage pour que la ville ainsi que Lausanne Tourisme aide ces milieux à surmonter la crise.

Propositions

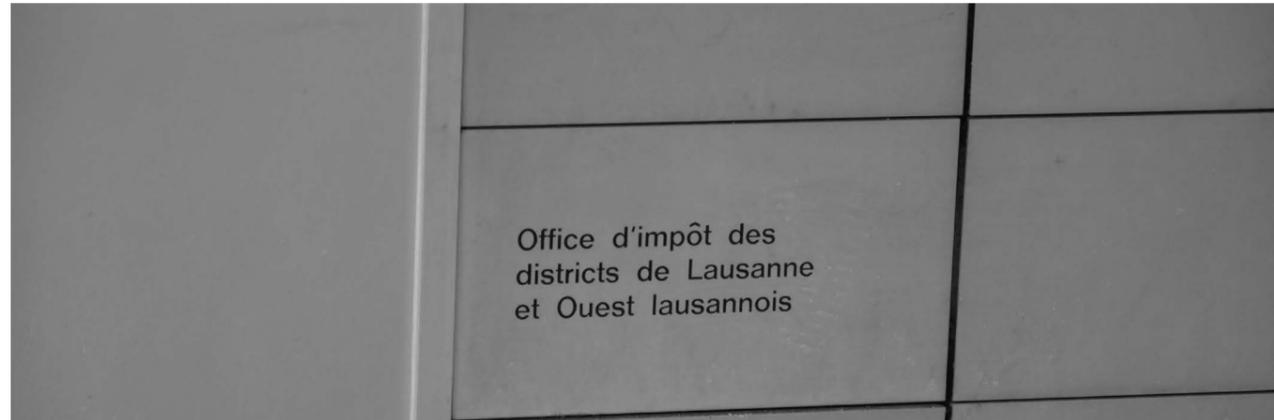


- Créer des zones de dépôt-minute pour cars touristiques, proche des lieux d'attraction touristiques
- Augmenter le périmètre de la zone touristique.
- Promouvoir l'arrivée de trains internationaux et de trains de nuit à Lausanne et valoriser le rôle de l'aéroport de la Blécherette pour notre économie
- Créer une véritable gare routière, hors du centre et correctement reliée à celui-ci par les transports publics
- Participer au développement d'offres conjointes des milieux hôteliers, gastronomiques et culturels

Défendre et développer le statut de Lausanne comme capitale olympique en s'assurant que la ville maintienne des conditions favorables à l'accueil des fédérations sportives



Fiscalité



Vision et objectifs

Les mois, voire les années à venir, vont être marqués par une période de crise économique et de récession. L'un des outils à disposition des autorités pour relancer l'économie consiste à alléger la pression fiscale. C'est aussi un outil de concurrence entre les communes.

A Lausanne, le constat est sans appel. Depuis plusieurs années, la pression fiscale sur les ménages et les entreprises a augmenté. L'introduction de la taxe au sac et de la taxe de base devant financer l'évacuation des déchets n'a jamais été compensée par une baisse équivalente de l'impôt (2 points). De nouvelles taxes sont entrées en vigueur (frais d'intervention de police, par exemple) venant augmenter les rentrées fiscales. D'autres ont été augmentées (taxe sur l'électricité) ou pourraient l'être (taxe de séjour). Enfin, la Municipalité a refusé de baisser de 1,5 point l'impôt dans le cadre du transfert des charges de l'AVASAD, ce qui est de mauvaise augure en vue de l'accord sur la facture sociale avec le canton.

Le PLR considère que la pression fiscale doit être allégée à Lausanne, tant pour les personnes physiques que pour les entreprises. Lausanne se doit d'être attractive. Le taux d'impôt doit être diminué dans la même proportion que le financement désormais assuré par les taxes spéciales.

Enfin, la commune doit pouvoir percevoir des frais en cas de recours devant la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales lorsque la valeur litigieuse est importante et que l'instruction du recours engendre des frais pour la Commune.



Propositions

- Diminuer les taxes ou les supprimer lorsque les charges administratives sont supérieures aux recettes
- Maintenir la taxe de séjour actuelle et s'opposer à toute augmentation
- Supprimer la taxe sur les divertissements qui pénalise la scène culturelle lausannoise
- Diminuer le prix du stationnement sur le domaine public afin de respecter le principe de la couverture des coûts
- Donner la possibilité à la Commission communale de recours en matière d'impôts de percevoir des frais lorsque la valeur litigieuse dépasse 500.-

Baisser le taux d'impôt de 3 points pour compenser les postes désormais financés par des taxes spéciales et le transfert de charges de l'AVASAD



Prosperité



Le PLRL s'engage pour le développement de Lausanne

Urbanisme et quartiers

Logements

Mobilité

Résilience et adaptation au
changement climatique

Urbanisme et quartiers



Vision et objectifs

Ville centre, cœur d'agglomération, capitale cantonale, Lausanne doit investir pour un urbanisme de qualité.

La prochaine législature va – normalement – être l'occasion de traiter du nouveau plan directeur communal, qui va déterminer la vision de la ville pour les 20 prochaines années ainsi que du nouveau plan d'affectation qui décidera le statut du sol pour 15 ans. Les axes majeurs de l'aménagement du territoire, au niveau suisse, sont définis par le droit fédéral : il s'agit de la préservation des terres agricoles et le développement de l'intérieur, ce qui mène à une densification des villes-centre comme Lausanne. Le PLR s'engage pour que cette densification soit de qualité, préservant suffisamment d'espaces verts d'une part, et permettant de protéger les habitations et places de travail du bruit d'autre part, notamment en développant l'urbanisme en îlot.

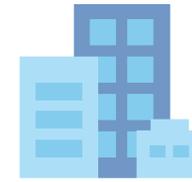
Le PLR s'engage aussi à ce que le futur plan d'affectation permette la création de suffisamment de places de travail en ville, et préserve le commerce pour un centre-ville vivant.

Le PLR est aussi d'avis que protection du patrimoine bâti et densification ne sont pas opposées.

Ces dernières années des arrêts des tribunaux ont mis fin à des projets importants. Le nouveau plan d'affectation devra impérativement prendre en compte les objets d'importance locale et les ensembles bâtis (notamment inscrits à l'ISOS) afin de déterminer des droits à bâtir que les propriétaires peuvent réellement utiliser et mettre fin à l'arbitraire qui règne actuellement.

Lausanne, ce n'est pas que l'hyper-centre, c'est aussi les zones villas du nord et les territoires forains, hors périmètre d'agglomération. Ces territoires méritent un urbanisme qui respecte leurs caractéristiques propres, notamment la faible densité et le caractère villageois.

Un urbanisme intelligent doit permettre de créer des quartiers vivants qui offrent à leurs habitants l'entier des services nécessaires à la vie quotidienne (crèches, parcs, écoles obligatoires, bibliothèques publiques, etc.). L'objectif est que l'entier des services nécessaires soit accessible en quinze minutes de marche ou de transport public de son domicile.



Propositions

- Réaliser une densification de qualité visant le maintien d'espaces verts et favoriser le développement de l'urbanisme en îlot pour lutter contre le bruit
- Valoriser les toits plats dans le PGA, soit en y autorisant des terrasses, soit en les végétalisant, soit en incitant la production d'énergie solaire
- Améliorer la prévisibilité de la prise en considération des bâtiments et parcs historiques ainsi que des ensembles construits dans le PGA
- Maintenir et protéger d'une zone de faible densité pour accueillir des villas au nord de la ville et dans les territoires forains

Créer des centralités permettant de réaliser la « ville du quart d'heure »



Logements



Vision et objectifs

Lausanne est en situation de pénurie sévère de logements. Il s'agit encore et toujours d'une situation de crise.

Depuis 1995, la population lausannoise a régulièrement augmenté, +23%, pour atteindre 146'000 habitants en 2020. L'offre de logements n'a pas suivi, ce qui a conduit à un taux vacance extrêmement bas (0.4 % en 2019, en légère augmentation).

Le moyen le plus efficace de combattre cette crise consiste à **augmenter l'offre de logements et leur diversité**. Or, la majorité actuelle est en échec : de nombreux projets de constructions sont à l'arrêt ou en retard, à l'instar des Plaines du Loup. La politique chaotique de la Municipalité a mené au blocage de nombreux projets urbanistiques.

Le PLR s'engage pour que **les nouveaux logements soient livrés**. Cela permettra de rendre aux Lausannois la possibilité de choisir leur logement, d'en changer et fluidifiera le marché du logement.

La politique du logement de la ville doit viser à permettre à **tous de se loger dans des conditions adéquates**, selon leurs choix et leurs besoins qui sont très divers et qui évoluent au cours des étapes de leur vie. La politique de la ville doit ainsi viser la **mixité** des types de logements, à loyer modéré, d'utilité publique ou libre, et respecter le vœu de nombreux Lausannois d'**accéder à la propriété**.



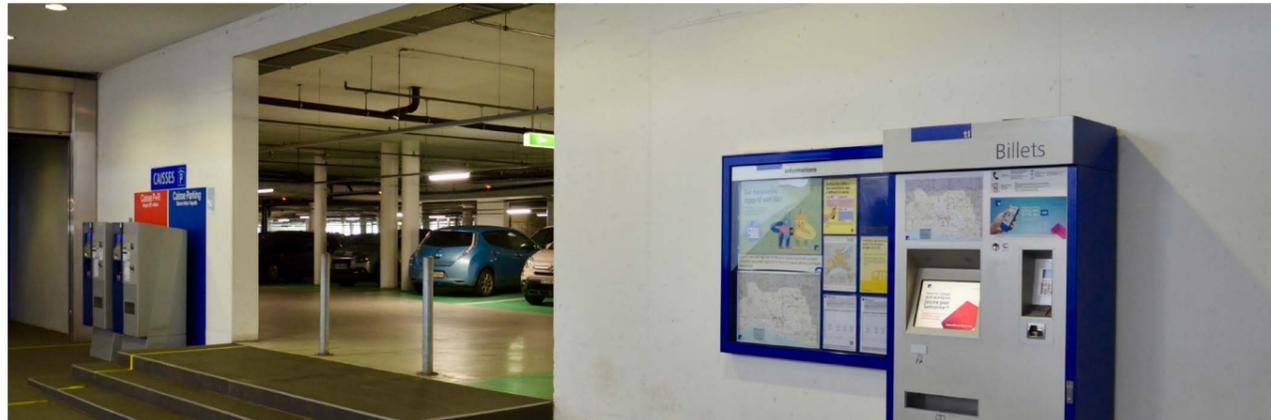
Propositions

- Réduire la pénurie générale de logements en soutenant la densification et en développant de véritables partenariats avec les différents acteurs immobiliers
- Soutenir l'accès à la propriété pour tous en réduisant les obstacles comme, par exemple, un trop grand usage du droit de préemption de la ville
- Garantir la mixité sociale au niveau des logements en respectant la politique des trois tiers (subventionnés, social et privé) sur les terrains publics
- Régulièrement adapter les conditions d'octroi de logements subventionnés tout en développant la mixité sociale dans les bâtiments concernés
- Encourager la construction de logements protégés qui permettent aux seniors de rester plus longtemps chez eux

Réaliser des projets pluri-générationnels dans les plans de quartier, y inclus les étudiants



Mobilité



Vision et objectifs

Les problèmes liés à la mobilité touchent toutes et tous, quels que soient l'âge, le genre ou la situation socioculturelle.

Sur ce point, le PLR soutient la **multimodalité** et le libre choix du mode de transport, qu'il soit individuel ou collectif. Une planification correcte et ambitieuse du réseau de transports publics et du réseau routier doit permettre la réalisation de transports publics efficaces et la protection du cadre de vie des Lausannois. La réalisation des Axes forts (tram, bus à haut niveau de service) qui rendra les transports publics plus efficaces a pris du retard notamment à cause des attermoissements de la majorité de gauche. La Municipalité doit désormais tenir ses engagements et adapter les Axes forts en fonction des derniers développements, notamment de l'abandon de la rampe Vigie-Gonin.

Un des grands défauts de la politique actuelle est l'absence de vision globale de la mobilité et le refus de prendre en compte les besoins divers de la population. **Le PLR refuse ainsi toute guerre des transports** et se bat pour l'accessibilité du centre-ville.

Il est donc important que piétons, cyclistes, automobilistes, professionnels, véhicules d'urgence et transports publics cohabitent au mieux et puissent accéder à notre ville.

Le PLR défend ainsi la vision d'un centre-ville apaisé avec notamment un agrandissement de la zone piétonne centrale, tout en maintenant une accessibilité des parkings souterrains du centre et aux commerces. Des zones 20 km/h doivent être prévues dans les quartiers d'habitation.

L'usage du vélo, aussi bien électrique que musculaire se développe rapidement à Lausanne. Il convient donc de planifier suffisamment d'infrastructures pour les accueillir, ce qui permettra d'augmenter la sécurité des cyclistes mais aussi des piétons, **l'utilisateur le plus vulnérable de la chaussée**. A ce sujet, les trottoirs et les zones exclusivement piétonnes doivent être absolument protégés.

Propositions



- Créer des interfaces efficaces avec le réseau routier supérieur. Il est important que l'accès en ville soit assuré par des axes qui permettent les livraisons aux magasins et favorisent la mobilité de tous

- Développer un réseau cyclable cohérent, réserver des axes routiers aux cyclistes (notamment en cas d'axes parallèles) afin de garantir la cohabitation entre les différents types de transports

- Encourager les mesures permettant aux cyclistes ou aux piétons de réduire les obstacles topographiques (par exemple, en créant des passerelles ou en installant des ascenseurs)

- Créer des parkings publics et privés sous-terrain (notamment dans le PA et prévoir des places de parcs en sous-sol) pour laisser l'espace public libre

- Garantir un processus de consultation dans les quartiers pour faire adhérer la population à ces changements

Généraliser les zones 20 et les zones de rencontre dans les quartiers d'habitation

Résilience et adaptation au changement climatique



Vision et objectifs

Les scénarios climatiques de la Confédération établissent que l'on doit s'attendre d'ici 2050 à une augmentation importante des phénomènes climatiques extrêmes, qu'il s'agisse de canicules ou d'épisodes de précipitations intenses. Or, les environnements urbains très minéraux et imperméables accentuent fortement la chaleur ressentie et les risques pour la santé des habitants.

Si l'on veut que Lausanne conserve sa qualité de vie et demeure un centre attractif pour l'emploi et l'économie sur le long terme, des actions doivent être prises aujourd'hui. **Le PLR refuse toutefois tout discours catastrophiste et renvoie les collapsologues à leur vision sinistre du monde.** Il s'agit désormais de rendre la ville plus résiliente et plus apte à répondre aux crises.

En premier lieu, la ville doit se préparer et s'adapter au changement climatique. Elle doit mettre en place un urbanisme climatique qui limite les îlots de chaleur, permette une circulation de l'air et évite l'imperméabilisation à outrance. L'évacuation des eaux doit aussi être adaptée, au niveau de l'agglomération, pour éviter les inondations que l'on a pu connaître lors des orages d'été. Le PLR veillera à ce que la prochaine révision du plan d'affectation permette la réalisation de ces améliorations.

Ensuite, le PLR exige que la ville doit participer à l'effort de diminution d'émission des gaz à effet de serre. Ces dernières années, l'ouverture du M2, mais aussi la mise en service de Tridel ont permis à la ville de diminuer ses émissions de CO2. Ce chemin doit être poursuivi pour atteindre à terme une neutralité carbone dans le cadre d'un plan climat ambitieux, objectif auquel le PLR s'est rallié. A ce titre, notamment, l'amélioration énergétique des bâtiments publics et privés doit être poursuivie et soutenue, en particulier d'un point de vue fiscal.



Propositions

- Adapter la ville au changement climatique et ce, en intégrant les mesures nécessaires dans son plan directeur et dans son plan d'affectation
- Veiller au dimensionnement suffisant des évacuations des eaux pour éviter tous risques d'inondations
- Lutter contre les îlots de chaleur en végétalisant l'espace public
- S'engager pour une diminution des émissions de gaz à effet de serre de la ville, notamment en favorisant les rénovations énergétiques et en réalisant les nouvelles infrastructures de transport
- Désimperméabiliser le sol là où c'est possible, tel que dans les cours d'école, ou en favorisant l'utilisation de pavé-gazon

Adapter l'offre des SIL à la lutte contre le changement climatique et promouvoir en particulier le chauffage à distance chaque fois que cela est possible, à des prix compétitifs





Le PLRL s'engage pour la qualité de vie lausannoise

Égalité

Espace public et propreté

Écoles et jeunesse

Culture et sport

Intégration

Égalité



Vision et objectifs

Notre société est composée de femmes et d'hommes qui vivent, travaillent ou ont des activités sociales ensemble. Au XXI^e siècle, il ne devrait plus y avoir de différence entre les genres : chacune et chacun doit pouvoir travailler, vivre et s'épanouir de manière égalitaire.

La conciliation de la vie privée et professionnelle est un chemin vers l'égalité. Elle doit pouvoir s'appliquer aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Cela doit passer par la possibilité de faire garder ses enfants facilement, la flexibilisation du temps de travail ou le télétravail.

Il faut également promouvoir la carrière des femmes dans l'administration en brisant ce plafond de verre qui reste souvent une barrière, notamment en encourageant la formation continue des femmes.

Les femmes doivent pouvoir se sentir à l'aise et en sécurité dans les rues lausannoises : aucun comportement dégradant ou insultant ne doit être toléré.

De même, toute forme de harcèlement au sein de l'administration doit être combattue et une procédure claire de résolution des conflits doit être mise en place.

Enfin, il faut lutter contre les stéréotypes de genre dès l'enfance, en démontrant à chacune et chacun qu'il est possible d'évoluer et de s'épanouir dans tous les métiers.



Propositions

- Renforcer l'action du Bureau de l'égalité et lui donner plus de visibilité, notamment par une page web dédiée
- Promouvoir la carrière des femmes dans l'administration, notamment en proposant et en encourageant les formations continues
- Mettre sur pied au sein de l'administration lausannoise un programme de retour à la vie professionnelle pour les femmes qui ont arrêté de travailler comme cela se fait dans certaines entreprises
- Lutter contre le harcèlement de rue, notamment par des programmes de prévention menés par la police
- Renforcer la cellule ARC qui doit proposer des programmes de prévention du harcèlement dans l'administration lausannoise et établir des directives claires, en ce qui concerne la procédure de résolution des conflits

Lutter contre les stéréotypes de genre en encourageant les programmes éducatifs dès le plus jeune âge



Espace public et propreté



Vision et objectifs

L'espace public à Lausanne reste encore relativement hostile, peu convivial et peu aménagé.

La Municipalité manque d'une vision claire et se contente d'aménagements ponctuels, souvent démagogiques, réalisés sans concertation. Le PLR défend la vision d'un centre-ville apaisé (voir aussi le point mobilité), avec un agrandissement de la zone piétonne au centre (notamment sur la rue Centrale).

Lors de la crise sanitaire, l'agrandissement des terrasses sur le domaine public a permis non seulement d'appliquer les distances sanitaires, mais aussi de rendre l'espace public plus convivial. Cette mesure doit être pérennisée dans le respect des riverains. Non seulement c'est une bonne nouvelle pour le chiffre d'affaire des cafetiers-restaurateurs, mais en plus cela rend la ville plus attractive et lui donne une touche "méditerranéenne".

L'espace public doit être accessible et sûr pour toutes et à tous et à tous les niveaux. Cela nécessite un effort sur son aménagement et sur la sécurité qui y règne. Il faut veiller à la qualité des aménagements que la ville choisit, notamment les pavés qui permettent de délimiter l'espace piéton. L'espace public doit être accueillant pour toutes les générations, offrant suffisamment de bancs pour se reposer et de places de jeux pour les enfants.

Il s'agit aussi de veiller à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. En l'état, la ville a choisi passablement d'installations provisoires qui ne tiennent guère dans la durée. Cette politique publicitaire au coup-par-coup doit être remplacée par une réflexion globale sur l'aménagement de la ville.

Enfin, un espace public accueillant, c'est aussi un espace public propre.

Un effort particulier doit être mis en place pour augmenter la propreté en ville, en multipliant les points de collecte des déchets, en luttant de façon résolue contre l'abandon de déchets et les mauvaises odeurs et en offrant un réseau de toilettes publiques, payantes et gratuites, efficace. Ici aussi, il y a beaucoup à faire.



Propositions

- Créer un centre-ville piéton dans un périmètre englobant la place Saint-François, la place de la Riponne, Chauderon et le Flon
- Créer des aménagements durables pour l'espace public, réalisés en concertation avec les habitants des quartiers
- Créer des fontaines sur chaque place publique
- Réaliser un réseau suffisant de toilettes publiques, gratuites et payantes
- Remplacer les poubelles traditionnelles par des poubelles sélectives
- Augmenter le nombre de poubelles notamment aux abords des établissements publics
- Augmenter le nombre d'agents de la salubrité publique
- Développer les points de collecte enterrés dans les quartiers en supprimant les containers peu esthétiques

Pérenniser l'agrandissement des terrasses

Écoles et jeunesse



Vision et objectifs

L'école est un lieu d'apprentissage, de sociabilité et d'échanges pour les jeunes.

Les compétences en matière d'école sont réparties entre le canton et les communes. Ce qui revient à la commune a principalement trait aux bâtiments scolaires et à la planification de leur construction. Or, on constate à Lausanne un **défait de planification et un défaut d'investissement** dans les bâtiments scolaires depuis une vingtaine d'années. La croissance importante de la ville n'a pas été suffisamment prise en compte ce qui mène à une pénurie de salles de classe et à des bâtiments vétustes, à la limite parfois de l'insalubrité.

Le PLR se bat ainsi pour des collèges rénovés avec des locaux adaptés à l'augmentation de la population lausannoise, des lieux permettant de pratiquer des activités physiques et des réfectoires promouvant une alimentation saine et durable. La ville doit construire suffisamment d'écoles et rénover les établissements existants au plus vite. Il s'agit là d'un investissement prioritaire, qui aurait dû être fait depuis longtemps.

De plus, afin de favoriser l'équilibre entre la vie familiale et professionnelle, il est nécessaire d'assurer un accueil parascolaire de qualité pour tous les écoliers lausannois (APEMS).

Pour la petite enfance, les crèches favorisent le développement et la sociabilisation de l'enfant et permettent un véritable équilibre pour les familles. Malheureusement, le nombre de crèches demeure insuffisant : une place doit être assurée pour chaque enfant lausannois qui en fait la demande. Ce manque provoque malheureusement trop souvent des ruptures dans les carrières des femmes.

Par la suite, il faut aussi absolument éviter de discriminer de quelque façon que ce soit les familles qui ont dû avoir recours à des structures privées en ce qui concerne l'accès aux APEMS.

Propositions



- Assainir et rénover au plus vite les établissements scolaires lausannois. Cela doit permettre non seulement une mise aux normes mais aussi un équipement des établissements en vue de la digitalisation de l'enseignement, et une amélioration du cadre d'études, par exemple en végétalisant les préaux



- Maintenir les sorties scolaires et les camps de ski des élèves lausannois

- Mettre en place des rythmes scolaires adaptés aux adolescents

- Renforcer les activités de prévention et d'éducation contre le racisme, l'homophobie et pour l'égalité hommes-femmes au sein des écoles lausannoises

- Augmenter le nombre de crèches, notamment en s'appuyant sur le privé, et s'assurer que toutes les familles aient une crèche à un quart d'heure de leur domicile

- Encourager l'entrepreneuriat, faciliter les démarches administratives et les incitatifs fiscaux, pour des nouvelles crèches, avec des modèles plus flexibles pour les familles

Anticiper l'augmentation de la population scolaire en construisant suffisamment de salles de classe et de sport

Culture et sport



Vision et objectifs

La culture est un élément important de la qualité de vie en ville. La ville doit veiller à maintenir un monde culturel divers, tant par l'offre (musées, bibliothèques, les arts visuels, les arts vivants, la littérature, le cinéma et la médiation culturelle) que par les publics visés. Lorsque la ville la subventionne, elle doit s'assurer que tous les types de publics en profite, sans discriminations, sans préjugés.

La politique culturelle actuelle de la ville, dans le subventionnement, est marquée par un manque d'ouverture et de reconnaissance pour certains aspects populaires de la culture. Un meilleur partage des subventions est ainsi nécessaire. En outre, le « divertissement », c'est-à-dire la culture, est encore soumis à une taxe passéiste et particulièrement regrettable qui nuit au spectacle vivant.

En ce qui concerne le sport, les plans de Lausanne sont aussi ambitieux que mal gérés : nouveau stade à la Tuilière, nouvelle patinoire et piscine à Malley. La piscine n'est toujours pas ouverte et affiche un retard qui se chiffre en années. Quant aux nouvelles infrastructures pour l'athlétisme, elles ne sont pas encore réalisées, ni même planifiées. On bricole toujours le stade de la Pontaise à coup de millions. Cette mauvaise gestion a nui et nuit encore au monde sportif. Il convient d'améliorer la gestion de ces grands projets.

Les clubs et le monde associatif sportif doivent être soutenus. Plusieurs clubs sportifs de la commune évoluent au plus haut niveau national, par exemple le club d'aviron, et évidemment le LS et le LHC. A côté de cela, la ville de Lausanne compte un grand nombre de clubs sportifs de quartiers qui favorisent l'animation de la ville et la cohésion sociale. Ces petits clubs se sentent souvent les grands oubliés de la politique sportive lausannoise.

Ils doivent se battre pour leur survie, existants grâce à la bonne volonté de leurs membres. Il convient de prendre en compte le service énorme que rendent les clubs à la communauté, notamment pour les jeunes, en leur offrant les facilités nécessaires à leur développement.



Propositions

- Soutenir les institutions ou les manifestations phares en maintenant les subventions pendant la période COVID. Elles peuvent attirer le public régional mais aussi celui des autres cantons ou de l'étranger. Les retombées dans le secteur du commerce et du tourisme sont importantes pour la ville. Ces événements peuvent aussi être créateurs d'emplois directs ou dérivés

- Définir en concertation avec tous les acteurs culturels des objectifs, déployer des stratégies et afin d'évaluer au mieux l'attribution des soutiens, retenir des critères d'appréciation

- Rénover l'espace culturel des Terreaux et le théâtre du Vide-Poche

- Généraliser les espaces de sport urbain au sein des quartiers (comme à Chauderon)

- Soutenir le monde sportif et associatif en mettant plus de salles et d'espaces à disposition

Favoriser la création d'espaces culturels de quartier/scène de quartier en lien avec les centralités de quartier



Intégration



Vision et objectifs

Avec ses hautes écoles, ses fédérations sportives et les entreprises qui y ont leur siège, mais aussi à cause de son dynamisme, Lausanne est une ville extrêmement cosmopolite. 43% de la population qui y réside est étrangère, ce taux ayant doublé ces quarante dernières années. Plus de 160 nationalités sont désormais présentes dans la ville.

L'intégration de la population étrangère revêt ainsi une grande importance pour la cohésion sociale de la ville de Lausanne. Le Bureau lausannois pour les immigrés est déjà une ressource importante dans ce domaine.

Les enfants sont un facteur essentiel d'intégration pour les familles. La vie préscolaire et scolaire permet de développer les contacts locaux, en particulier pour les mères.

Plus vite une personne migrante tissera un lien social, plus vite elle sera intégrée dans la société. Il s'agit donc de favoriser ce lien en proposant aux personnes migrantes de s'engager notamment de manière bénévole. Cela peut également leur permettre de se former dans certains domaines.

La politique des quartiers doit également mettre un accent sur les quartiers à forte dominante étrangère en développant des programmes qui permettent de se sentir mieux intégrés à la ville.

Enfin, l'intégration peut aussi passer par la naturalisation, qui doit être encouragée. Une double nationalité est une chance pour tous ceux qui en bénéficient.

Propositions



- Soutenir le Bureau lausannois pour les immigrés, afin qu'il puisse remplir ses tâches de manière encore plus efficace
- Offrir des cours de français aux enfants allophones, l'année précédant leur entrée à l'école. Cela pourrait également se faire sous la forme de café-parents qui intègrent à la fois les enfants et leurs parents
- Encourager les activités bénévoles des personnes migrantes, ainsi que l'accès à des stages professionnels ou des systèmes de mentorat, afin de les aider à se former et à mieux adapter leurs compétences professionnelles
- Renforcer les mesures de réinsertion professionnelles, notamment pour les femmes qui se retrouvent souvent avec plus de difficultés à s'intégrer au marché du travail
- Mettre un accent particulier sur la politique des quartiers dans les quartiers à majorité étrangère pour les intégrer au mieux dans la ville
- Encourager la naturalisation pour les immigrés qui peuvent acquérir la nationalité suisse
- Renforcer la formation des agents publics dans leur capacité d'écoute et d'aide aux personnes immigrées
- Veiller à ce que les subventions et les projets dans le domaine de l'intégration atteignent réellement leurs destinataires et répondent à leurs besoins

Le PLRL s'engage pour la sécurité à Lausanne

Sécurité publique, police

Gouvernance, administration publique et développement numérique



Sécurité publique, police



Vision et objectifs

Le PLR veut une ville sûre. La sécurité publique est un prérequis indispensable à l'exercice des libertés fondamentales. Il souhaite une police municipale présente, efficace et qui entretient un lien de dialogue avec la population.

La législature qui s'achève a permis le renforcement des effectifs de police et la mise en place de nouveaux modes d'action, notamment pour la lutte contre le deal. Le PLR a également soutenu la mise en place d'intervenants de nuit. Le PLR s'engage à consolider ces effectifs et la présence policière.

Les victimes d'infractions doivent être au centre de l'action de la police. Le dépôt de plainte doit ainsi être facilité, et chacune et chacun doit être entendu et se sentir suffisamment en confiance pour contacter la police.

Le renforcement du lien de confiance entre la population et sa police nécessite que la police soit perçue comme une entité au service de toutes les habitantes et tous les habitants de Lausanne. Un développement de la communication entre la police et les citoyens doit être mené.

La modification de la politique communale en matière de lutte contre le trafic de drogue et la consommation de stupéfiant commence à porter ses fruits. La présence permanente d'agents de police dans le centre-ville a permis de diminuer la présence de dealers de cette zone. Cette opération doit continuer.

L'élimination des scènes ouvertes de la drogue et la prise en charge sanitaire et sociale des toxicomanes est encore insuffisante. La création de l'espace de consommation sécurisé (ECS) peine à porter ses fruits. Son premier bilan est peu satisfaisant. Une réflexion doit être menée afin d'améliorer l'efficacité de l'ECS.

Propositions



- Réviser la Charte de la police en vigueur depuis octobre 2008. pour notamment intégrer de nouveaux paragraphes concernant l'intégration et le respect des minorités, l'égalité entre les hommes et les femmes et la communication
- Mise sur pied d'ateliers « Dialogue avec la Police » dans les quartiers afin de présenter « les actes policiers » aux habitants et de permettre aux policiers d'expliquer leur métier
- Mise en place d'une procédure de justice restaurative (organe de médiation neutre) pour apporter une réponse aux griefs formulés contre les policiers
- Création d'une unité dédiée à la prévention auprès des jeunes adultes (16 - 18 ans) (Jump Street) permettant la mise en place d'un programme de prévention pour les jeunes adultes (16 - 18 ans) afin de les sensibiliser aux problèmes rencontrés lors des premières sorties, des soirées en boîte de nuit et aux risques liés aux nuits festives
- Création d'un portail dédié au dépôt de plainte pénale. Il s'agit de faciliter la dénonciation d'infractions liées aux mœurs et à la vie conjugale en créant un portail internet permettant de dénoncer, le cas échéant dans un premier temps anonymement, des violences sexuelles ou conjugales. Enfin, les dénonciations seraient automatiquement traitées par des policiers spécialement formés et accompagnés d'un psychologue
- Augmenter la présence des correspondants de nuit dans le secteur Tunnel/Riponne afin de poursuivre le travail d'information et d'accompagnement des toxicomanes vers l'espace de consommation sécurisé
- Examiner l'opportunité et la possibilité de déplacer l'espace de consommation sécurisé afin d'augmenter sa fréquentation

Sécurité

Gouvernance, administration publique et développement numérique



Vision et objectifs

La législature qui finit a été entachée par des scandales de gestion. Ainsi, la gouvernance du centre de glace à Malley, mais aussi celle de Beaulieu ont montré d'importantes lacunes qui conduisent à des soupçons de copinage et à une gestion désastreuse. Le PLR s'engage pour une meilleure gouvernance de la ville et des sociétés qu'elle possède et une plus grande transparence dans la gestion des biens publics.

L'administration communale doit résolument être tournée vers les citoyennes et les citoyens.

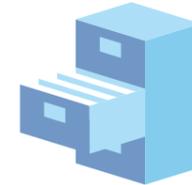
La technologie prend et continuera à prendre de l'importance dans la vie quotidienne. Elle offre de nouvelles perspectives pour la gestion administrative de la ville et le lien entre les citoyens et l'administration.

Le PLR veut que l'administration communale ne rate pas ce train, mais, au contraire, cherche à profiter des nouvelles technologies pour faciliter la vie des habitants et des acteurs économiques. L'accès à de nombreux services, y compris publics, peut ainsi être digitalisé. La ville doit ainsi créer un véritable portail de prestations en ligne à disposition de ses citoyens, éventuellement en profitant du portail cantonal. Cela permettra aussi de dégager plus de temps et de ressources pour aider aux guichets les personnes ayant des difficultés avec les outils informatiques.

La direction par la Municipalité de l'administration communale doit être exemplaire. La ville se doit ainsi d'être un employeur modèle et moderne, équipant correctement ses collaborateurs et offrant des modes de travail souples permettant de concilier vie professionnelle et vie privée, comme par exemple le télétravail.

La ville doit être un employeur irréprochable sur les questions d'égalité salariale et d'inclusion des minorités.

Elle doit favoriser le temps partiel, l'annualisation du temps de travail, le partage d'emploi et le télétravail. Le salaire au mérite ne doit pas être un tabou. La Municipalité doit sensibiliser les services de la ville, notamment ceux qui sont en contact avec la population, à la diversité afin que toutes les habitantes et tous les habitants de la ville se sentent accueillis.



Propositions

- Soumettre volontairement les sociétés anonymes propriétés de la ville aux règles publiques sur la transparence (LInfo)
- Elaborer un règlement édictant un code de bonne conduite pour la représentation des intérêts de la Ville dans les conseils d'administration de SA et/ou société de droit public
- Créer un poste de Médiateur administratif afin de faciliter les relations entre administrés et l'administration communale
- Adapter les horaires d'ouverture des guichets de l'administration communale dans le sens d'une ouverture prolongée en fin de journée
- Développer un identifiant unique sécurisé pour accéder à tous les services de la ville
- Former et sensibiliser le personnel de l'administration communale aux questions d'inclusivité, en particulier les fonctions en contact avec la population

Augmenter le nombre de démarches administratives pouvant être effectuées entièrement en ligne



Sécurité

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Lausanne

40% de la population lausannoise mérite un deuxième siège à la Municipalité

